Accusé de réception en préfecture
079-217900091-20260526-DCM48-2026-DE
Date de télétransmission : 01/06/2026
Date de réception préfecture : 01/06/2026

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

COMMUNE D'AMURE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 26 MAI 2026

Conseillers: 09
Présents: 07
Votants: 07
Pouvoirs: 02

L'an deux mille vingt-six, le 26 mai 2026, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal d'AMURE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie d'AMURE, sous la présidence de Monsieur Loïc MICHAUD, Maire.

Présents : MICHAUD Loïc, BENIZEAU Amélie, PECKRE Francis, DUBREUIL Anne-Elisabeth, JEAN-LOUIS Gisèle, PAILLIER Julien, CARDINAUD Alexandre,
Absents excusés : CLAVEAU Tiphaine, HENRY Guillaume,
Pouvoirs : Tiphaine CLAVEAU à Francis PECKRE
Guillaume HENRY à Amélie BENIZEAU
Secrétaire de séance : Francis PECKRE

Date de la convocation : 21 mai 2026

Objet : Résiliation d'un bail rural

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en date du 25 novembre 2023, il avait été fait un bail rural avec Madame Marie QUINTARD pour la parcelle ZK 117.

Suite à un courrier reçu le 19 mai 2026, cette dernière, n'utilisant plus ce terrain, souhaite résilier ce bail.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la résiliation du bail.

Fait à AMURÉ, le 26 mai 2026
Le Maire
Loïc MICHAUD

Le secrétaire de séance,
Francis PECKRE

MAIRIE de AMURE 79 (Deux-Sèvres)

Acte rendu exécutoire après réception en Préfecture le :

Et publication le :